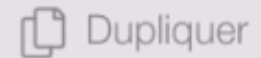
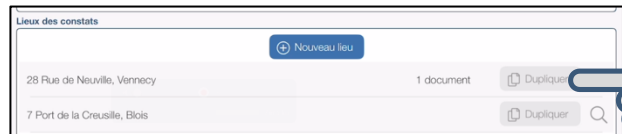


Nouveautés version 7.0 : Duplication des Annexes

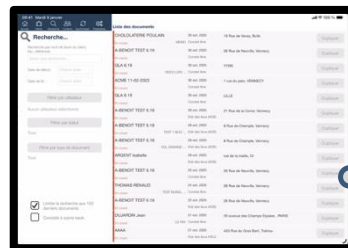
L'application vous permet de dupliquer un document ou un lieu par le bouton
Cette fonction est disponible depuis :



- les « Lieux des constats » de la fiche « Client »



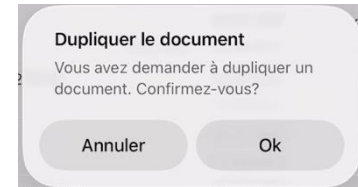
- Le menu « Rechercher un document »



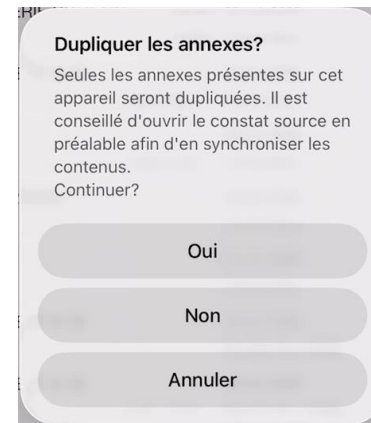
L'appui sur cette fonction



ouvre la pop up suivante :



Cliquez sur « OK » pour confirmer et répondez aux 2 pop up suivantes :



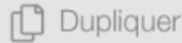
Votre document est dupliqué selon vos choix sur le même client et lieu.

Dans la liste des lieux vous disposez de cette aide en orange ci-dessous :

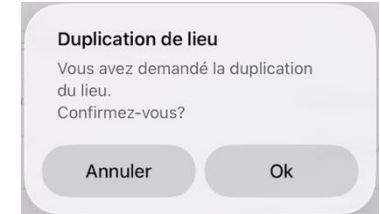
Veuillez sélectionner un lieu déjà existant ou appuyer sur "Nouveau lieu" pour en créer un nouveau.

Vous pouvez également "Dupliquer" un lieu déjà existant, puis cliquer sur l'onglet "Coordonnées" pour l'adapter (exemple : même adresse mais plusieurs appartements).

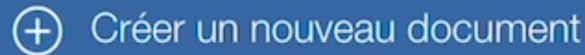
L'appui sur cette fonction



ouvre la pop up suivante :



Cliquez sur « OK » pour confirmer et l'application vous propose de créer votre document par ce bouton :



Nous vous conseillons de cliquer sur « Coordonnées » :

Coordonnées

Liste des documents

afin de modifier tout de suite l'adresse de votre lieu.